

CORONAVIRUS : QUARANTAINE

FRANZÖSISCH / FRANÇAIS

FICHE D'INFORMATION CONCERNANT LE RESPECT DE LA QUARANTAINE

Le coronavirus est extrêmement contagieux. Il est de ce fait primordial de respecter la mise en quarantaine, afin d'éviter que le virus ne continue à se propager.

Les autorités sanitaires décident qui sont les personnes concernées par la quarantaine et pour quelle durée.

Les autorités sanitaires vous indiquent quand la quarantaine est terminée.

Qui est concerné par une mise en quarantaine ?

- Les personnes *infectées par le coronavirus*.
- Les personnes ayant été en *contact rapproché* avec une personne infectée par le coronavirus (cas contact)
- Les personnes arrivant en Allemagne depuis une *zone à risque à l'étranger*.

Qu'est-ce qu'une mise en quarantaine ?

- Je ne **dois pas quitter mon domicile**.
- Je ne **dois voir aucune autre personne/proche**.
- Je ne **dois pas me déplacer à l'école ou à la crèche**.
- Je ne **dois effectuer aucune course ni me rendre au travail** (en quarantaine, le télétravail est possible en l'absence de symptômes).
- Je ne **dois pas sortir la poubelle ni aller à la boîte aux lettres**.

Si **une personne du foyer est infectée par le coronavirus**, les autres **personnes de ce foyer doivent également se mettre en quarantaine**. Un foyer représente toutes les personnes vivant ensemble dans un même domicile.

Si une seule personne d'un foyer a été en **contact rapproché** avec une personne infectée par le coronavirus, seule cette personne (cas contact) doit se mettre en quarantaine. Les personnes vivant avec ce cas contact ne doivent en revanche **pas** se soumettre à une mise en quarantaine.

Quelles sont les implications pour les personnes vivant avec moi si je suis en quarantaine ?

Les règles d'hygiène doivent impérativement être respectées ;

- **Se laver les mains correctement, de façon régulière**, pendant au moins 20 secondes.
- **Tousser et éternuer dans le pli de son coude**.
- **Aérer très régulièrement** : ouvrir les fenêtres plusieurs fois par jour pendant quelques minutes.
- Lorsque possible, respecter une **distance d'au moins 1,5 m** entre les personnes et porter un **masque**

Si une ou plusieurs personnes du foyer sont **infectées par le coronavirus**, il convient **également** de respecter les règles suivantes :

- Dans la mesure du possible, toutes les autres personnes **doivent éviter de se retrouver dans la même pièce que la personne infectée**.
- Il convient **d'éviter au maximum tout contact avec les personnes du foyer qui ne sont pas malades**.
- **Si besoin, la personne malade ne doit être aidée que par un nombre réduit de personnes, et toujours par les mêmes personnes**.

Même si **toutes ces règles sont respectées, la quarantaine reste obligatoire** ! Si ces règles ne sont pas respectées,

vous vous exposez à une amende. Tout comportement favorisant la propagation du virus

est passible d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement.

De quelles aides puis-je bénéficier pendant ma quarantaine ?

Si vous ne pouvez pas quitter votre domicile, demandez à votre famille, vos amis ou voisins de faire les courses pour vous et de les payer. Ceux-ci doivent déposer les courses devant votre porte, afin d'éviter tout contact.

Si aucune personne de votre entourage n'est disponible pour vous aider, vous pouvez vous adresser aux **agences de bénévolat de la ville de Hambourg** sur www.freiwillig.hamburg/corona-nachbarschaftshilfe-hamburg ou par téléphone au 040/69 64 67 228.

Si vous êtes infecté par le coronavirus et que **votre état de santé se dégrade**, contactez votre **médecin traitant ou les services médicaux de garde** au 116117. En **cas d'urgence absolue**, composez le **112**.

CORONAVIRUS : QUARANTAINE

Informations complémentaires :

Pour toute autre question relative au coronavirus, appelez la **hotline dédiée mise en place par la ville de Hambourg** au 040/4 28 28 4000.

En cas de test positif au coronavirus, les autorités sanitaires contactent la personne infectée ainsi que les personnes ayant été en contact avec elle. Cette procédure peut prendre un certain temps en fonction du nombre de personnes infectées. Si vous savez déjà que vous avez été en contact rapproché avec une personne infectée, veuillez rester à votre domicile en attendant que les autorités sanitaires vous appellent.

En cas de test positif au coronavirus, nous comptons sur votre aide. Utilisez l'application Corona-Warn-App et informez les personnes qui ont été en contact avec vous, afin qu'elles puissent elles-mêmes se mettre en quarantaine et ainsi protéger les autres personnes.